

SAUVETAGE ■ Eugène, Florine et Denise Canal, et Félix Chardon déclarés Justes parmi les Nations

Un réseau a protégé Louise et Françoise

Mercredi prochain, le comité français pour Yad Vashem rend hommage à quatre nouveaux Justes, pour leur sauvetage de Louise et Françoise Cahen, deux Juives réfugiées à Aurillac, entre 1941 et 1944.

MANUEL RISPAL
manuel.rispal@centrefrance.com

Le jeudi 25 mai 1944, fête de la Saint-Urbain à Aurillac, a failli être un jour noir pour Louise Cahen-Michel et sa fille Françoise. Heureusement pour ces deux femmes juives, elles ont pu compter sur un réseau pour les sauver de la rafle organisée, ce jour-là, par la Milice française. Un réseau de Résistance et d'amitié.

« En juin 1940, nous avons quitté Paris, explique Françoise Cahen. Une partie de notre famille était originaire de l'Est de la France. Nous étions mis en garde par rapport à l'idéologie nazie. Nous sommes arrivées à Aurillac en 1941, après plusieurs mois réfugiées dans les Pyrénées ». Très vite, Françoise Cahen, 17 ans à l'époque, se lie d'amitié avec de jeunes



FLASH-BACK. Eugène, Florine et Denise Canal (en haut, en 1943, avec deux jeunes filles juives que les parents hébergeaient). En bas, les parents Canal ; Françoise Cahen et Denise, en 1941 et 1947 ; Denise Canal. En médaillon, Félix Chardon.

Aurillacois. « Ma mère a trouvé un travail de gérante du foyer des Réfugiés, rue Jean-Baptiste-Champeil, où nous habitons. Parmi mes amis se trouvait Denise Canal. »

« Cachette idéale »

Cette dernière est sportive. Avec le Stade Aurillacois, les deux amies participent à des compétitions de natation. Elles ont été championnes

d'Auvergne de plongeon, en 1941. « Dans notre groupe de jeunes se trouvaient les frères Olivier et Lucien Chardon, poursuit Françoise Cahen. Lors d'une balade à bicyclette, nous sommes allés jusqu'à la maison de famille des Chardon, à "Dousques", lieu-dit de la commune de Vézac. Je me suis dit que ce serait une cachette idéale, en cas de danger : maison isolée, près

de bois, entre les routes de Labrousse et de Raulhac. »

« J'avais conscience du danger que nous courions. C'est pourquoi j'avais demandé à Denise Canal et à ses parents s'ils pouvaient nous aider, en cas de rafle. » Or, en mai 1944, les préparatifs du débarquement allié et du rassemblement du Mont-Mouchet rendaient la Milice française et l'armée allemande

de particulièrement tendues. Le chef départemental de la Milice demanda des renforts de « maintien de l'ordre ». Cette information fut connue de la Résistance, qui était très active à la préfecture du Cantal, notamment Jean Lepourcelier, chef clandestin du service de renseignement des Mouvements unis de la Résistance du Cantal, et au commissariat de police d'Aurillac, commandé par le commissaire Henri Weisbecker, également résistant.

La rafle devait toucher tous ceux qui pouvaient être opposés à l'armée allemande (réfractaires au STO, réfugiés juifs ou autres). Le commissaire Weisbecker et la trentaine de résistants du commissariat savaient où se trouvaient les personnes à alerter en cas de rafle, qui devait avoir lieu le jour de la Saint-Urbain, le jeudi 25 mai 1944.

« C'est par l'intermédiaire du commissaire Weisbecker et de son équipe que ma mère et moi-même avons été alertées. Dans un premier temps, j'ai dormi chez les Canal et ma mère chez les Grebert, des réfugiés du Nord. Le lendemain, deux par deux, Eugène Canal et ma mère, Denise et moi-même, avons réussi à franchir le contrôle de l'armée allemande, à l'ancien pont de l'Octroi, entre Aurillac et Arpajon. Puis nous sommes arrivées à Dousques, où nous avons été hébergées et cachées par les frères

Chardon, avec la complicité de leur père Félix*, magistrat suspendu par Pétain. Ce n'est que justice si, mercredi prochain, certains sont déclarés Justes. »

Grâce à l'activité de résistants aurillacois, notamment de la préfecture et de la police, la rafle de la Saint-Urbain, organisée par la Milice, a échoué. Certains des policiers requis avaient, la veille et clandestinement, donné l'alerte en frappant à la porte de Juifs, de réfractaires au STO ou de résistants. Parmi ces policiers se trouvait Abel Enjalbert (Juste parmi les Nations, décédé fin 2006), alors secrétaire du commissaire de police Weisbecker. ■

(*) Félix Chardon, magistrat, a été chargé par le Comité départemental de la Libération du Cantal, puis par le préfet Rolland, de rédiger un « Rapport sur les violations des lois de la guerre dans le Cantal ».

Cérémonie

Le 20 juin, la cérémonie de remise de médailles des Justes à Denise Canal et, à titre posthume, pour Eugène et Florine Canal et pour Félix Chardon aura lieu à la mairie d'Aurillac, mercredi 20 juin, à 15 h, à Denise.

Aurillacois ont fait des hommes partie des Justes. Souverains « accors en vie, avec Marie Bernet-Combou et Roger Boinhoun.

La Montagne 13 juin 2004